



**13 décembre 2014**

## **DOSSIER SPECIAL**

# **INFORMATIONS CONCOURS SCIENTIFIQUES**

*Les informations présentes dans ce dossier proviennent principalement des sites des grandes écoles et du site [www.concours-bce.com](http://www.concours-bce.com)*

*Ce dossier a pour vocation de vous guider mais ne prétend pas à l'exhaustivité.*

*Nous espérons qu'il vous sera utile et nous vous remercions de nous signaler toute erreur ou oubli que vous trouverez en le parcourant.*

*Bonne lecture et bon courage pour cette phase d'inscription !*

*Pour tout renseignement sur ce dossier :*

*Eleni Tzavara*

*06 32 38 63 60*

*[eleni.tzavara@inserm.fr](mailto:eleni.tzavara@inserm.fr)*

*PEEPLLG*

*[infopeepllg@gmail.com](mailto:infopeepllg@gmail.com)*

*[www.peepllg.fr](http://www.peepllg.fr)*

# SOMMAIRE

- I. QUELQUES CONSEILS**
- II. MODALITES D'INSCRIPTION**
- III. CALENDRIERS DES EPREUVES ECRITES**
- IV. FRAIS D'INSCRIPTION AUX CONCOURS**
- V. DETAIL DES CONCOURS SCIENTIFIQUES**
  - 1 - ENS (Ulm, Lyon, Cachan)
  - 2 - X, ESPCI
  - 3 - PSI : ENS Cachan et Ecole Polytechnique
  - 4 - Mines - Ponts et Chaussées,
  - 5 - Concours communs polytechniques
  - 6 - Centrale - Supélec
  - 7 - Concours e3a
- VI. EPREUVES DES TIPE ET ADS**
- VII. PROCEDURE COMMUNE D'INTEGRATION**
- VIII. LIEUX DE PASSAGE DES CONCOURS ET HEBERGEMENTS**

# I - QUELQUES CONSEILS

## 1 - S'inscrire aux concours

- Pour l'inscription aux concours des Grandes Ecoles, nous vous conseillons vivement de veiller à faire les démarches dans les temps. **Surtout n'attendez pas le dernier jour** car personne n'est à l'abri d'une panne d'ordinateur (c'est déjà arrivé) ou d'un site surchargé et, dans ce cas, le dépassement du délai est irrévocable.
- **Une procédure commune d'inscription via le site internet SCEI (Service Concours Ecoles d'Ingénieurs) est mise en place (voir ci-après Modalités SCEI).** Exceptions : procédures d'inscriptions spécifiques pour concours ENAC, EPL/S (site [www.enac.fr](http://www.enac.fr)), entrée sur dossier en 3<sup>e</sup> année des ENI (site [www.enim.fr](http://www.enim.fr)), entrée en 3<sup>e</sup> année des INSA (site [www.insa-france.fr](http://www.insa-france.fr)).
- Sachez également que le coût des inscriptions aux concours peut s'élever à plus ou moins 650 euros en fonction du nombre de concours choisis.
- Le bordereau des pièces justificatives et les différentes pièces classées dans l'ordre demandé devront être **remis dans une pochette transparente** à Mme Cécile Bordas au secrétariat du Lycée.

### ATTENTION

**Compte tenu du grand nombre de candidats, le secrétariat acceptera les dossiers uniquement les lundi 12 janvier, mardi 13 janvier et jeudi 15 janvier toute la journée**

- Etant donné les délais très courts, **aucun rappel ne sera fait auprès des élèves ou des familles.**
- Le dossier d'inscription sera rejeté si l'une des pièces justificatives n'est pas fournie, si les frais ne sont pas réglés ou si le dossier arrive hors délai.
- **Le lycée rejette toute responsabilité si l'étudiant ne se plie pas à ces conditions.**
- Nous vous encourageons à consulter les notices de concours et à visiter les sites Internet des Grandes Ecoles : vous y trouverez de nombreuses informations.
- Il est également possible, pour les étudiants dont les parents habitent en province, de s'inscrire dans un autre centre de concours, plus proche de leur domicile.

## 2 - Pour travailler « efficacement »

- Inciter votre fille ou votre fils à travailler toutes les matières : nombre d'anciens élèves X vous diront qu'ils sont rentrés à Polytechnique avec l'anglais ou le français.
- Réviser les matières au fur et à mesure dès qu'on commence à oublier un cours. Arrivé au concours, chaque cours aura alors été revu une dizaine de fois et sera parfaitement assimilé.
- Pour la mise en fiche dans certaines matières : le faire bien dès le début en les tapant, en les organisant rationnellement de façon notamment à faciliter les échanges avec des camarades et une relecture aisée le moment venu.
- Avant les oraux, lire sur Internet les rapports des jurys pour savoir ce qu'ils aiment entendre et ce qu'ils ne supportent pas. A la fin de la 1<sup>ère</sup> année, si possible, prendre le temps d'assister à des oraux : cela permet de découvrir les types de sujets proposés et les attentes des jurys.

### 3 - Pour « bien vivre » sa prépa

- Inciter votre enfant à se détendre et à conserver une activité extrascolaire régulière.
- Assurer l'intendance, veiller à ce que vos enfants aient une alimentation équilibrée, un rythme de vie régulier et les aider à organiser leur travail. Les aider pour les formalités d'inscription aux concours car ces démarches demandent du temps ; il vaut mieux qu'ils consacrent ce temps à étudier ou à se détendre.
- Soutenir leur moral et toujours positiver. Ne jamais montrer votre stress pour eux !
- Etre à leur écoute pour qu'ils vous parlent de leurs problèmes s'ils le souhaitent. **Une règle de base : ne jamais demander leurs notes.**
- En cas de difficulté dans une discipline, inciter le jeune à rencontrer le professeur concerné. Les équipes pédagogiques sont disponibles et prêtes à aider les élèves.

### 4 - En cas de difficultés psychologiques : le Relais Etudiants-Lycéens (REL)

Les élèves de prépas, soumis à une forte pression dès la rentrée, peuvent connaître des problèmes d'anxiété, de dépression, des troubles du sommeil ou de l'alimentation, des difficultés de concentration plus ou moins sévères : les parents sont souvent surpris par un enfant qui connaît là ses premières difficultés scolaires, et se sentent démunis, leur propre inquiétude pouvant les empêcher de réagir au mieux dans cette période critique.

Il importe alors de ne pas hésiter à demander un avis spécialisé : nous avons la chance à Paris de disposer du Relais Étudiants Lycéens (R.E.L.), structure de consultations dirigée par des médecins psychiatres, qui propose des consultations spécifiques pour les élèves des CPGE.

Créé en 1994 avec le soutien du Rectorat de Paris, et de l'Agence Régionale d'Hospitalisation, l'accueil est assuré par une équipe pluri-professionnelle, provenant de la Clinique Médico-Universitaire Georges Heuyer, spécialisée dans la double prise en charge soins-études.

Ces consultations sont prises en charge directement par l'Assurance Maladie et sont donc gratuites pour le consultant.

#### OU S'ADRESSER ?

##### Relais Étudiants Lycéens Georges Heuyer

60, rue des Grands Moulins 75013 Paris

Accueil : Madame E. RAGIL | Tél. : 01 45 83 89 15

Antenne : 14 rue Boileau - 75016 Paris

M° 14 et RER C : Bibliothèque François Mitterrand | Bus : 89 et 62

## II. MODALITES D'INSCRIPTION PROCEDURES COMMUNES SCEI

### 3 phases obligatoires

#### 1 - Saisie et validation des données

Lors de l'inscription, un **numéro d'inscription** et un **code signature confidentiel** sont attribués au candidat.

Ils seront nécessaires pour tout accès au serveur, jusqu'au terme de la procédure d'intégration.

#### INSCRIPTION SUR INTERNET

<http://www.scei-concours.fr>

**du mercredi 10 décembre 2014 au samedi 10 janvier 2015**

**En cas de problème : 05 62 47 33 43**

Le candidat vérifie l'exactitude des informations saisies et apporte, le cas échéant, les modifications nécessaires.

Il pourra alors procéder à la validation de son inscription. **L'inscription est validée lorsque la mention « dossier validé » apparaît à l'écran.**

Jusqu'au 10 janvier 2015, le candidat pourra faire toutes les modifications utiles sur son dossier, à condition toutefois de **revalider chaque fois son inscription** (écran : «validation»).

**Pendant tout la durée des concours, le candidat doit tenir à jour ses coordonnées (adresses postale et électronique, numéro de téléphone...) sur le serveur internet.**

#### 2 - Edition du bordereau «Pièces justificatives» :

Le bordereau « pièces justificatives » sera disponible sur le site Internet SCEI à partir du 11 janvier 2015.

**Le candidat devra obligatoirement l'imprimer lui-même.**

Il sera automatiquement dirigé vers un site de paiement en ligne pour procéder au règlement des frais de concours (s'il a opté pour un règlement par carte bancaire).

#### 3 - Règlement et envoi des pièces justificatives

**Le bordereau des pièces justificatives daté et signé ainsi que toutes les pièces justificatives (plus le chèque si le candidat n'a pas opté pour le règlement par carte bancaire) doivent être envoyés au service des concours.**

L'inscription au(x) concours sera rejetée si le règlement des frais ainsi que l'ensemble des pièces justificatives ne sont pas parvenus le 25 janvier 2015, délai de rigueur.

**Les dossiers seront transmis par le lycée Louis-Le-Grand.**

#### ATTENTION

**Madame Cécile Bordas recevra les dossiers uniquement les**

**lundi 12 janvier, mardi 13 janvier et jeudi 15 janvier**

**En cas de problème : 05 62 47 33 43**

### III. CALENDRIER GENERAL DES EPREUVES ECRITES 2015

	AVRIL														MAI																				
	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D	L	Ma	Me	J	V	S	D							
	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
<b>MP - PC - PSI</b>																																			
<b>TSI</b>																																			
<b>TPC</b>																																			
<b>PT</b>																																			
<b>BCPST</b>																																			
<b>TB</b>																																			

**Concours MP 2015**  
**Calendrier des épreuves écrites et des coefficients par matière**

Concours et centre d'examen pour Paris	Date	Heure	Matière	Coefficient	
<b>Polytechnique-ENS Ulm, Lyon, Cachan, Rennes</b>				X (MP info)	X (MPSI)
Selon convocation aux épreuves : Ecole polytechnique 91128 Palaiseau ou second site qui sera indiqué en janvier <a href="http://.polytechnique/concours.fr">http://.polytechnique/concours.fr</a>	Mercredi 15 avril	8h00 12h00	Maths A	8	8
		14h00 18h00	Français	6	6
	Jeudi 16 avril	8h00 12h00	Maths B	7	7
		14h00 18h00	Info A ou PSI	6	6
	Vendredi 17 avril	8h00 12h00	Physique	6	6
	14h00 18h00	LV*	6	6	
Epreuves spécifiques aux ENS <a href="http://.ens.fr">http://.ens.fr</a>	Lundi 20 avril	8h00 14h00	Maths D		
		16h30 18h30	Info B*		4
	Mardi 21 avril	8h00 12h00	Maths C		
* pour l'admission seulement		14h00 18h00	Info-Maths		
<b>Mines Ponts</b>					
Parc floral Hall de la Pinède Avenue de la Pyramide - 75012 (entrée face château de Vincennes)  <a href="http://concours-minesponts.telecom-paris.fr">http://concours-minesponts.telecom-paris.fr</a>	Mercredi 22 avril	08h00 11h00	Maths 1	4	4
		13h00 16h00	Physique 1	3	3
		16h30 18h00	LV	3	3
	Jeudi 23 avril	08h00 12h00	Maths 2	5	5
		13h30 16h30	Physique 2	4	4
		17h00 18h30	Informatique	1	1
	Vendredi 24 avril	08h00 11h00	Français	5	5
		13h00 16h00	Option Info ou SI	2	2
	16h30 18h00	Chimie	2	2	
<b>CCP (Concours communs polytechniques)</b>					
Selon convocation aux épreuves centre d'examen 2013: Parc Floral Hall de la Pinède Avenue de la Pyramide- 75012  Les coefficients généraux CCP peuvent être différents pour quelques écoles	Lundi 4 mai	8h00 12h00	Français	9	
		14h00 18h00	Maths 1	12	
	Mardi 5 mai	8h00 12h00	Physique - Chimie	7	
		14h00 17h00	LV1	4	
		17h30 18h30	LV2 option	2	
	Mercredi 6 mai	8h00 12h00	Maths 2	12	
		14h00 18h00	Info ou SI	7	
Jeudi 7 mai	8h00 12h00	Physique 2	7		
<b>Centrale-Supélec</b>					
Parc floral Hall de la Pinède Avenue de la Pyramide - 75012 (entrée face château de Vincennes)  <a href="http://www.concours-centrale-supelec.fr">http://www.concours-centrale-supelec.fr</a>	Ecoles Centrales-Supélec				
	Lundi 27 avril	8h00 12h00	Maths 1	17	17
		14h00 18h00	Rédaction	17	17
	Mardi 28 avril	8h00 12h00	Physique-chimie	11	11
		14h00 18h00	SI ou info	10	10
	Mercredi 29 avril	8h00 12h00	Physique Chimie	11	11
		14h00 18h00	LV1	11	11
Jeudi 30 avril	8h00 12h00	Maths 2	17	17	
	14h00 17h00	Info	6	6	
<b>e3a</b>					
Parc floral Hall de la Pinède Avenue de la Pyramide - 75012 (entrée face château de Vincennes) <a href="http://www.e3a.fr">http://www.e3a.fr</a>  *Coefficients variables selon l'école	Lundi 11 mai	9h00 12h00	SI ou info	*	
		14h00 17h00	Français		
	Mardi 12 mai	9h00 12h00	Maths B		
		14h00 18h00	Physique Chimie		
	Mercredi 13 mai	8h00 12h00	Maths A		
		13h30 14h30	QCM anglais		
	14h45 17h45	LV			

## 2 - Concours PC : calendrier 2015 des épreuves écrites et coefficient par matière

Concours et centre d'examen pour Paris	Date	Heure	Matière	Coefficients
<b>ENS(ULM, Lyon, Cachan) Polytechnique ESPCI</b>				X ESPCI
Selon convocation aux épreuves : Ecole polytechnique 91128 Palaiseau Ou second site qui sera connu en janvier	Mercredi 15 avril	8h00 12h00	Maths	9 9
		14h00 18h00	Français	6 5
	Jeudi 16 avril	8h00 12h00	Physique A	6 5
		14h00 18h00	Chimie	6 9
	Vendredi 17 avril	8h00 12h00	Physique B	6 5
	14h00 18h00	*LV	6 6	
Epreuves spécifique aux ENS	Lundi 20 avril	8h00 14h00	Pysi C ou Chim B	ENS ULM
		16h30 18h30	*Informatique B	4 4
<i>* pour l'admission seulement</i>	Mardi 21 avril	8h00 13h00	Physique Chimie	ENS Lyon
<b>Mines Ponts</b>				
Parc floral Hall de la Pinède Avenue de la Pyramide - 75012 (entrée face château de Vincennes)  Site : <a href="http://concours-minesponts.telecom-paristech.fr/">http://concours-minesponts.telecom-paristech.fr/</a>	Mercredi 22 avril	08h00 11h00	Maths 1	4
		13h00 16h00	Physique 1	4
		16h30 18h00	LV	3
	Jeudi 23 avril	08h00 12h00	Physique 2	5
		13h30 16h30	Maths 2	3
		17h00 18h30	Informatique	1
	Vendredi 24 avril	08h00 11h00	Français	5
	13h00 17h00	Chimie	4	
<b>Centrale-Supélec</b>				*
Parc floral Hall de la Pinède Avenue de la Pyramide - 75012 (entrée face château de Vincennes) Site <i>*Coef variables en fonction des écoles</i>	Lundi 27 avril	8h00 12h00	Maths A	12
		14h00 18h00	Rédaction	17
	Mardi 28 avril	8h00 12h00	Physique 1	15
		14h00 18h00	Chimie	12
	Mercredi 29 avril	8h00 12h00	Physique 2	15
		14h00 18h00	LV1	11
	Jeudi 30 avril	8h00 12h00	Maths 2	12
	14h00 17h00	Informatique	6	
<b>CCP (Concours communs polytechniques)</b>				
Parc floral Hall de la Pinède Avenue de la Pyramide - 75012 (entrée face château de Vincennes) <i>*Les coefficient généraux CCP peuvent être différents pour quelques écoles. Ils sont ici dans l'ordre spé physique puis spé chimie</i>	Lundi 4 mai	8h00 12h00	Français	9/9*
		14h00 18h00	Maths 1	14/14*
	Mardi 5 mai	8h00 12h00	Physique 1	15/8*
		14h00 17h00	LV1	4/4*
		17h30 18h30	LV2 option	2/2*
	Mercredi 6 mai	8h00 12h00	Modélisation	8/8*
	14h00 18h00	Chimie 1	8/15*	
<b>e3a</b>				
Parc floral Hall de la Pinède Avenue de la Pyramide - 75012 (entrée face château de Vincennes) Site : <a href="http://www.e3a.fr">http://www.e3a.fr</a>	Lundi 11 mai	9h00 12h00	Chimie	
		14h00 17h00	Français	
	Mardi 12 mai	9h00 12h00	Maths 2	
		14h00 18h00	Physique Modélisation	
	Lundi 19 mai	8h00 12h00	Maths 1	
		13h30 14h30	QCM anglais	
	14h45 17h45	LV		

### 3 - Concours PSI : calendrier 2015 des épreuves écrites et coefficient par matière

Site : <a href="http://www.polytechnique/concours.fr">http://www.polytechnique/concours.fr</a> et <a href="http://www.ens-cachan.fr">http://www.ens-cachan.fr</a>	Jeudi 16 avril	8h00 13h00	SI	5
	Vendredi 17 avril	8h00 12h00	Maths	5
		14h00 18h00	*LV	2
*pour l'admission seulement	Lundi 20 avril	8h00 13h00	Modélisation	5
<b>Mines Ponts</b>				
Parc floral Hall de la Pinède Avenue de la Pyramide - 75012 (entrée face château de Vincennes)  <a href="http://concours-minesponts.telecom-paristech.fr/">http://concours-minesponts.telecom-paristech.fr/</a>	Mercredi 22 avril	08h00 11h00	Maths 1	4
		13h00 16h00	Physique 1	3
		16h30 18h00	LV	3
	Jeudi 23 avril	08h00 12h00	Physique 2	4
		13h30 16h30	Maths 2	3
		17h00 18h30	Informatique	1
	Vendredi 24 avril	08h00 11h00	Français	5
		13h00 16h00	S.I.	4
		16h30 18h00	Chimie	2
<b>Centrale-Supélec</b>				
Parc floral Hall de la Pinède  Avenue de la Pyramide - 75012 (entrée face château de Vincennes)  <a href="http://www.concours-centrale-supelec.fr/">http://www.concours-centrale-supelec.fr/</a>	Lundi 27 avril	8h00 12h00	Maths 1	12
		14h00 18h00	Rédaction	17
	Mardi 28 avril	8h00 12h00	Physique- chimie 1	15
		14h00 18h00	S2I	12
	Mercredi 29 avril	8h00 12h00	Physique- chimie 2	15
		14h00 18h00	LV 1	11
	Jeudi 30 avril	8h00 12h00	Maths 2	12
		14h00 17h00	Informatique	6
	<b>CCP (Concours communs polytechniques)</b>			
Selon convocation aux épreuves Parc Floral, hall de la pinède  Avenue de la Pyramide - 75012  <a href="http://www.ccp.scei-concours.fr/">http://www.ccp.scei-concours.fr/</a>  Les coefficient généraux CCP peuvent être différents pour quelques écoles.	Lundi 4 mai	8h00 12h00	Français Philo	9
		14h00 18h00	Maths	11
	Mardi 5 mai	8h00 12h00	Physique- chimie	11
		14h00 17h00	LVA	4
		17h30 18h30	LVB option	2
	Mercredi 6 mai	8h00 12h00	Modélisation	9
		14h00 18h00	Informatique	5
	Jeudi 7 mai	8h00 12h00	SI	9
	<b>e3a</b>			
Parc floral Hall de la Pinède Avenue de la Pyramide - 75012 (entrée face château de Vincennes)  <a href="http://www.e3a.fr">http://www.e3a.fr</a>	Lundi 11 mai	9h00 12h00	Physique modélisation	
		14h00 17h00	Français Philosophie	
	Mardi 12 mai	9h00 12h00	Maths 2	
		14h00 18h00	Physique- chimie	
	Mercredi 13 mai	8h00 12h00	Maths 1	
		13h30 14h30	QCM anglais	
		14h45 17h45	LV	
	Vendredi 15 mai	8h00 13h00	S.I.	

## IV. FRAIS D'INSCRIPTION

### Concours ENS

- Tous candidats : gratuit

### Concours de l'École Polytechnique

- Candidats boursiers : gratuit
- Candidats non-boursiers : 100 €

### Concours ESPCI

- Candidats boursiers : gratuit
- Candidats non-boursiers : 100 €

### Concours Centrale – Supélec

Concours	Frais de dossier	
	Boursiers	Autres
ECP	0 €	100 €
ECP étr.	0 €	100 €
ECP + ECP étr.	0 €	150 €
Supélec	0 €	100 €
Supélec étr.	0 €	100 €
Supélec + Supélec étr.	0 €	150 €
ECL	0 €	100 €
Institut d'optique graduate school (Sup Optique)	0 €	100 €
Institut d'optique graduate school (Sup Optique) étranger	0 €	100 €
Institut d'optique graduate school (Sup Optique)+ Etranger	0 €	150 €
EC Lille	0 €	100 €
EC Nantes	0 €	100 €
EC Marseille	0 €	100 €
ENSEA Cergy + ENSIIE	0 €	100 €

Les candidats pupilles de l'Etat ou de la nation sont exonérés des droits et frais.

## Banque Mines Ponts

Concours	Boursiers, pupilles de l'état, pupilles de la nation	Autres
Concours Commun Mines-Ponts	0 €	290 €
Concours Commun des Ecoles des Mines	0 €	145 €
ENSAE, Paris Tech (frais supplémentaires):	0 €	0 €
TELECOM INT	0 €	140 €
TPE/EIVP	0 €	0 €

## Banque e3a

- Candidats boursiers : gratuit
- Candidats non-boursiers : 85 €

## Partenaires

	Boursiers	Non Boursiers
ARTS ET METIERS Paris Tech (École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers)	Gratuit	49 €
ESTP	15 €	49 €
Concours POLYTECH (pour les 34 écoles)	0 €	80 €

**Des frais de dossier complémentaires sont à prévoir pour les écoles et /ou concours en banques de notes,**

**Ces frais sont variables en fonction des écoles: Boursiers : de 0 € à 25 €, Non boursiers : 25 € à 55 €**

Plus de détails sur <http://www.scei-concours> et sur la notice de concours e3a

### A SAVOIR

La région Ile-de-France propose une aide régionale aux frais de concours pour les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles. Elle permet de prendre en charge une partie des frais d'inscription, d'hébergement et de transport.

Elle s'élève à **255 euros par élève**. Elle est attribuée sous conditions de ressources.

<http://www.iledefrance.fr/missions-et-competences/lycees/les-aides-aux-eleves/pour-legalite-des-chances/>

## Concours commun polytechnique (CCP)

Les frais à acquitter comprennent :

- d'une part **les frais de dossier communs fixés à 160 €** pour les non boursiers (gratuité pour les boursiers) quel que soit le nombre de concours présentés,
- d'autre part **les frais spécifiques à chaque concours** en banque d'épreuves.

Concours	Frais spécifiques	
	Boursier	Non boursier
EEIGM Nancy	26 €	52 €
EIL Côte d'Opale (ex EIPC)	15 €	30 €
EIVP Paris	11 €	47 €
ENSAI Rennes Civil	0 €	51 €
ENSAIT Roubaix	0 €	25 €
ENSCI Limoges	16 €	32 €
Grenoble INP-Génie industriel	26 €	52 €
ENSGSI Nancy	26 €	52 €
ENSISA Mulhouse	10 €	20 €
ENSTIB Epinal	10 €	25 €
Concours commun écoles des mines	0 €	70 €
EOST Strasbourg	15 €	30 €
ESIGELEC Rouen	0 €	20 €
ESIREM Dijon	15 €	25 €
ESTIA Bidart	10 €	20 €
ESTP Paris	15 €	46 €
ISAT Nevers	15 €	30 €
ISEP Paris	20 €	40 €
ISIS Castres	0 €	30 €
RESEAU POLYTECH	0 €	80 €
3iL Limoges	10 €	50 €

Les candidats pupilles de l'Etat ou de la nation sont exonérés des droits et frais.

**Exonération totale des frais** pour les concours suivants : **Ecole de l'Air, ESM Saint-Cyr, ENS Cachan, ENS Rennes, ENSAI Rennes fonctionnaire et ENTPE fonctionnaire et civil.**

## V. CONCOURS SCIENTIFIQUES

---

Afin d'éviter au maximum les chevauchements d'épreuves orales, une coordination est réalisée entre le **Concours Commun Mines Ponts / les Concours Communs Polytechniques / la Banque Centrale Supélec / l'Ecole Polytechnique / e3a** et l'épreuve commune de TIPE.

### 1 - Ecoles Normales Supérieures concours MP et PC

Les concours d'admission aux **ENS de Paris, de Cachan et de Lyon pour les filières MP et PC s'appuient sur des banques d'épreuves écrites communes. X-ENS-ESPCI.**

L'Ecole normale supérieure de Rennes a rejoint les banques d'épreuves écrites filière MP à partir de la session 2014.

Modifications depuis la session 2014 :

#### **Concours MPI ENS Ulm**

- L'épreuve orale ULC (Ulm, Lyon, Cachan) n'est plus utilisée pour Ulm. Elle est remplacée par une épreuve d'informatique d'oral spécifique Info U à Ulm.
- L'épreuve orale de Physique ULC (Ulm, Lyon, Cachan) n'est plus utilisée pour Ulm.

#### **Concours PC**

##### Ecrit

- Option chimie : l'épreuve de Physique Ulm de 6 heures est remplacée par une nouvelle épreuve Chimie Ulm de 6 heures de même coefficient.
- Option physique. Pas de changement sur les épreuves.
- Coefficients : les coefficients des épreuves spécifiques chimie ou physique sont augmentées de 1 suivant les options. Les coefficients des épreuves chimie et physique non spécifiques sont à l'inverse diminués de 1 (7/5 contre initialement 6/6).

##### Oral

- Option chimie : les épreuves de chimie 2 et TP physique sont supprimées, le coefficient de l'épreuve de Chimie 1 est augmenté (26 contre 20).
- Option physique : les épreuves de physique 2 et TP chimie sont supprimées, le coefficient de l'épreuve de Phys 1 est augmenté (26 contre 20).

##### Epreuves écrites et orales de langues (anglais, allemand, arabe, chinois et espagnol)

Depuis 2014 elles sont organisées dans le cadre de la banque d'épreuves communes (X-ENS-ESPCI) et se déroulent à l'Ecole Polytechnique.

→ Epreuve écrite : elle comprend 2 sections :

- **Une synthèse (entre 600 et 675 mots)** de documents (à partir d'un dossier comprenant 4 articles ou 3 articles et un document iconographique, portant sur l'actualité politique, culturelle, économique ou sociale au sein de l'aire géographique de la langue choisie.
- **Un texte d'opinion** rédigé dans la langue choisie. Un éditorial comprenant entre 400 et 500 mots portant sur la même thématique que les autres documents du dossier sera proposé au candidat. Celui-ci réagira aux arguments exprimés dans cet éditorial en rédigeant un texte d'opinion comprenant 500 à 600 mots.

→ Epreuve orale (jury composé de 2 examinateurs)

- **Un extrait vidéo** de 5 minutes environ portant sur l'actualité (extraits d'émissions télévisées, de débats, de documentaires, de bulletins d'information) sera proposé au candidat. Après 30 mn de préparation court résumé avec commentaire puis entretien.

### **Nombre de places : intégrations 2014 aux ENS:**

	MP	MP Info	PC	PSI
ULM	40	10	21	
LYON	28	19	19	
CACHAN	19	20	14	46

### **Sites internet**

<http://www.ens.fr> (Ulm)

<http://www.ens-cachan.fr>

<http://www.ens-lyon.fr>, <http://www.ens-rennes.fr>

<http://www.banques-ecoles.fr>

### **Date des écrits**

MP/P, MP/I et PC les **15, 16, 17, 20 et 21 avril 2015**

NB : le candidat devra imprimer sa convocation.

### **Date de l'admissibilité**

**Juin 2015.** Les résultats d'admissibilité seront affichés dans les Ecoles et mis en ligne sur les sites internet des ENS ainsi que sur le site <http://banques-ecoles.fr>.

### **Epreuve de TIPE**

Épreuve spécifique. Les candidats admissibles devront transmettre par e-mail une version électronique du rapport écrit de leur TIPE.

### **Date des oraux**

**Du lundi 15 juin au dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2015.**

Le calendrier de passage des épreuves orales dépend du numéro de la série mentionné sur la convocation aux épreuves écrites

Les épreuves orales de langue obligatoire de l'ensemble des écoles se dérouleront à l'École Polytechnique.

### **Publication des résultats**

**Juillet 2015.** Les résultats d'admission seront affichés dans les Ecoles et sur les sites internet des ENS ainsi que sur le site <http://banques-ecoles.fr>

## 2 - Ecole Polytechnique

Pièces spécifiques à fournir pour l'inscription (à imprimer à partir du site de l'école) :

- **Certificat médical d'aptitude** ([téléchargeable](#) sur SCEI et signé après examen par un médecin au choix du candidat). Le médecin prescrira également un électrocardiogramme et une analyse d'urines, dont le résultat doit être apporté lors de la visite médicale à Polytechnique **si** l'on est admissible.
- **Déclaration signée du candidat français ou étranger** (le candidat reconnaît avoir pris connaissance des textes réglementaires relatifs à l'Ecole Polytechnique et en particulier du statut militaire des élèves de l'Ecole).

Les épreuves d'évaluation physique et sportive (toutes filières) sont obligatoires et ont lieu lors des épreuves d'admissions :

- Epreuve de natation 50 m nage libre
- Epreuve de course 100 m pour les garçons et 60m pour les filles.
- Epreuve de course 1000 m pour les garçons et 600m pour les filles

Nouvelles épreuves écrites et orales de langue depuis la session 2014 (cf paragraphe ENS).

### **Nombre de places (MP : Ecole Polytechnique, PC : Ecole Polytechnique et ESPCI)**

Places offertes par option:	MP op. Physique et SI	MP option Informatique	PC
Ecole Polytechnique	80	102	130
ESPCI			60
Ecole polytechnique Etr 42 places pour le concours CPGE	20 minimum pour les filières MP		7 minimum pour l'ensemble des filières
ESPCI étranger			5

### **Site internet**

<http://www.polytechnique.fr/concours>

<http://www.espci.fr>

### **Date des écrits**

Les 15, 16, 17, 20 et 21 avril 2015 pour les filières MP et PC.

NB : les convocations seront envoyées par courrier électronique fin mars 2015.

### **Date d'admissibilité**

**Mercredi 3 juin 2015.** Les résultats seront affichés à l'école à partir de 17h 00 et diffusés sur le site de l'école et de l'ESPCI.

### **Visite médicale obligatoire (pour tous les admissibles)**

- Série 1 : du 8 au 12 juin 2015
- Série 2 : du 15 au 19 juin 2015
- Série 3 : du 22 au 26 juin 2015
- Série 4 : du 29 juin au 3 juillet 2015

## ***Épreuve spécifique***

ADS (Analyse de Documents Scientifiques)

### ***Dates des oraux***

- Série 1 : du lundi 15 juin 2015 au dimanche 21 juin 2015
- Série 2 : du lundi 22 juin 2015 au dimanche 28 juin 2015
- Série 3 : du lundi 29 juin 2015 au dimanche 5 juillet 2015
- Série 4 : du lundi 06 juillet 2015 au dimanche 12 juillet 2015

Tous les oraux de la filière MP ont lieu à l'École Polytechnique. En filière PC, ils se déroulent à l'École Polytechnique et à l'ESPCI.

### ***Résultats d'admission***

**Vendredi 24 juillet 2015** à partir de 12h.

Les listes d'admission seront affichées dans le hall de l'École Polytechnique et diffusées sur le site internet.

## **3 - PSI : ENS Cachan et Ecole Polytechnique**

Le concours de la filière PSI est organisé dans le cadre d'une banque d'épreuves écrites et orales commune à l'École polytechnique et à l'École Normale Supérieure de Cachan. L'ENS de Cachan gère en totalité les épreuves écrites de ce concours.

### ***Site internet***

<http://www.ens-cachan.fr>

<http://www.polytechnique.fr/concours>

### ***Convocation***

Le candidat devra l'imprimer.

### ***Nombre de places offertes***

Ecole Polytechnique : 57

ENS Cachan : 46 (2014)

### ***Dates des écrits***

Les **15, 16, 17, 20** et **21 avril 2015**

### ***Nouveautés session 2015***

Nouvelle épreuve écrite d'admission en informatique

Nouvelle épreuve écrite de langue vivante depuis 2014 (durée 4h, synthèse de documents + texte d'opinion).

### ***Epreuve TIPE ENS***

La fiche synoptique doit être établie avant le 31 mai 2015 20h00 (cf. <http://www.scei-concours.fr/> rubrique « Fiche synoptique », disponible à partir du 20 janvier 2015.).

L'interrogation orale comporte deux parties : une interrogation sur un document scientifique proposé par le jury suivie d'une interrogation sur le thème des T.I.P.E. choisi par le candidat

### ***Dates d'admissibilité***

Vendredi 29 mai 2015 à 15h00.

### ***Visite médicale obligatoire***

Du 1<sup>er</sup> au 4 juin 2015 (pour tous les candidats admissibles à l'Ecole Polytechnique)

### ***Date des oraux***

A partir du mercredi 2 juin 2015.

Les épreuves orales et pratiques se dérouleront à l'ENS Cachan pendant 3 jours consécutifs, les épreuves spécifiques à l'Ecole Polytechnique se dérouleront à l'Ecole Polytechnique :

- ADS : du mardi 2 juin au dimanche 7 juin 2015
- Epreuve d'informatique : mercredi 24 juin 2015 de 15h à 17h
- Epreuves sportives obligatoires: jeudi 25 juin 2015 (natation : 10h00 - athlétisme : 14h00)

### ***Résultats Ecole Polytechnique***

Notes individuelles communiquées le 15 juillet à 17h00.

Liste d'admission : vendredi 24 juillet 2015 à partir de 12h00.

## **4 - Concours Commun Mines-Ponts**

**MP, PC et PSI** : ENPC Paris Tech, SUPAERO, ENSTA, Telecom Paris Tech, Ecole des Mines Paris Tech, Mines de Nancy, Mines de Saint-Etienne, Telecom Bretagne, ENSAE Paris Tech (filiale MP).

Epreuves écrites utilisées pour TPE/EIVP, concours des écoles des Mines, Telecom INT

### ***Site internet***

<http://minesponts.fr>

### ***Convocation***

L'Elève devra l'imprimer à partir du site <http://minesponts.fr> à compter de fin mars 2015

### ***Dates des écrits***

Les 22, 23 et 24 avril 2015

## **Nouveautés session 2015**

Une nouvelle épreuve d'informatique est prévue pour les filières MP, PC et PSI.

### **Dates admissibilité**

Le 9 juin 2015 à 18h00 sur le site <http://minesponts.fr>

### **Dates des oraux**

- Série 1 : du lundi **22 juin** au dimanche **28 juin**
- Série 2 : du lundi **29 juin** au dimanche **5 juillet**
- Série 3 : du lundi **6 juillet** au dimanche **12 juillet**
- Série 4 : du lundi **13 juillet** au dimanche **19 juillet**

Il n'est pas envoyé de convocations individuelles pour les épreuves d'admission : les dates heures et lieux de passage sont consultables sur le site internet du concours aux dates d'affichage spécifiées pour chaque série d'oral.

Le candidat doit imprimer son emploi du temps et le présenter sur les sites d'oral.

### **Publication des résultats**

Le jeudi 22 juillet 2015 à 19h sur le site <http://minesponts.fr>

### **Nombre de places offertes**

Nombre de places offertes	MP	PC	PSI
Ecole des Ponts ParisTech	57	30	35
SUPAERO (ISAE)	70	30	67
ENSTA	53	29	38
Télécoms : Telecomur Telecom cursus Paris	53	20	22
Telecom cursus Sophia-Antipolis	20	6	9
Mines de Paris	46	18	28
Mines de Saint Etienne	40	40	40
Mines de Nancy	54	32	40
Télécoms			
-Brest-RennesToulouse	50	27	28
-cursus Sophia Antipolis	3	3	3
ENSAE ParisTech	45		

Les élèves admis à Télécom Paris Tech/ Cursus de Sophia-Antipolis passent la 1<sup>re</sup> année sur le site de Paris avec ceux admis à Télécom Paris Tech / Cursus de Paris, et rejoignent le site de Sophia-Antipolis (Institut Eurécom) pour leurs 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années.

## **5 - Concours Communs Polytechniques (CCP)**

### **Ecoles du groupe Concours Polytechniques : MP, PC, PSI**

ENSM Besançon, ENSCBP-IPB Bordeaux, ENSEIRB-MATMECA-IPB Bordeaux, ENSI Bourges, ENSI Caen, EISTI Cergy-Pau, ENSC Clermont-Ferrand, ISIMA Clermont-Ferrand, Grenoble INP-Ense, Grenoble INP-Ensimag, Grenoble INP- Esisar, Grenoble INP-Pagora, Grenoble INP-Phelma, ENSC Lille, CPE Lyon, ENSC Montpellier, ENSC Mulhouse, ENSEM Nancy, ENSG Nancy, ENSIC

Nancy, Chimie ParisTech, Supméca Paris, ENSGTI Pau, ENSI Poitiers, ENSC Rennes, ECPM Strasbourg, ENGEES Strasbourg, Télécom Physique Strasbourg, INP-ENSEEIH Toulouse, INP-ENSIACET Toulouse, ENAC Toulouse, ISAE-ENSICA Toulouse, ENSIAME Valencienne.

### **Ecoles en banques d'épreuves**

Ecoles militaires (MP, PC, PSI): Ecole de l'Air Salon de Provence, ESM Saint Cyr

Ecoles civiles: EEIGM Nancy / PC-PSI, ENSAI Rennes / MP, ENSCI Limoges / MP-PC-PSI / Grenoble INP - Génie industriel / MP-PC-PSI, ENSGSI Nancy / MP-PC-PSI-TSI, ENSISA Mulhouse / MP-PC-PSI-TSI, ENSTIB Epinal / MP-PC-PSI-TSI / EOST Strasbourg / MP-PC-PSI

### **Nombre de places offertes**

MP :1 143 PC Physique : 609, PC chimie: 614, PSI : 846

### **Convocation**

Disponible à compter du 2 avril 2015 sur le site <http://ccp.scei-concours.fr>

### **Date des écrits**

Les 4, 5, 6 et 7 mai 2015.

### **Date d'admissibilité**

Le 10 juin 2015 à 20h00 sur le site <http://ccp.scei-concours.fr>

### **Date des oraux**

Entre le 22 juin et le 18 juillet 2015. (4 séries). La localisation des épreuves sera affichée sur internet.

Chaque candidat devra retirer sa feuille de passage sur le lieu de passage des épreuves orales à l'horaire affiché sur internet.

### **Publication des résultats**

Le jeudi 23 juillet 2015 à 20h00 sur le site <http://ccp.scei-concours.fr>

## **6 - Concours Centrale-Supélec :**

MP, PC et PSI : Ecoles Centrales de Paris, de Lille, de Lyon, de Nantes, de Marseille, de Casablanca, Supélec, Institut d'Optique Graduate School (Sup Optique), ENSEA, Ecole Navale

### **Convocation**

Aucune convocation n'est envoyée à l'élève et elle n'est pas obligatoire. Il est cependant conseillé de l'imprimer à partir du site <http://centrale-supelec.fr>

### **Date des écrits**

Les 27, 28, 29 et 30 avril 2015.

### **Nouveautés session 2015**

« Les épreuves écrites seront contextualisées, les sujets proposés s'appuieront sur des problèmes du monde réel »

Nouvelle épreuve écrite d'informatique (MP, PC, PSI)

### **Date d'admissibilité**

Publication au mois de juin 2015 sur le site : <http://centrale-supelec.fr>

ENSEA : la liste des admissibles et les renseignements pratiques seront disponible sur le site <http://www.ensea.fr>

Ecole Navale Les candidats admissibles seront convoqués par le service de recrutement de la Marine

### **Date des oraux**

A partir du 22 juin 2015. Les candidats admissibles pourront consulter leurs horaires de passage pour les épreuves orales sur le site <http://www.concours-centrale-supelec.fr>

**Les candidats admissibles devront retirer une fiche de passage (prévoir une photo et une pièce d'identité) au plus tard:**

- 2 heures ouvrées avant leur première épreuve,
- La veille du jour de passage de leur langue vivante (cas des langues à faible effectif).

Cette fiche de passage pourra être retirée par un tiers muni d'une procuration écrite, de sa carte d'identité, de celle du candidat et d'une photo d'identité du candidat

**NB : Les candidats absents à au moins 1 épreuve orale (y compris l'épreuve de langue facultative pour les candidats l'ayant choisie à l'inscription), seront éliminés.**

### **Publication des résultats**

Sur le site : <http://centrale-supelec.fr> (date non précisée)

### **Nombre de places indicatif**

Ecole	Filière MP	Filière PC	Filière PSI
ECP École Centrale Paris	142	88	93
ECP étr. École Centrale Paris	18	6	8
Supélec	145	100	115
Supélec étr. École Supérieure d'Électricité	2	2	1
ECL École Centrale de Lyon	127	62	82
SupOptique Institut d'Optique Graduate School	40	45	30
SupOptique étr.	2	2	2
ECLille	90	50	60
ECN École Centrale de Nantes	135	50	75
ECM École Centrale de Marseille	80	80	60
ENSEA École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications	60	30	55
ECC Ecole Centrale Casablanca	9	5	5
EN Ecole Navale	24	16	22

## 7 - Concours e3a :

Le concours e3a rassemble **3 concours partenaires** :

- ARTS ET MÉTIERS Paris Tech (École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers)
- ESTP (École Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie)
- Concours POLYTECH (anciennement Commun Archimède) : Réseau POLYTECH (POLYTECH Annecy-Chambéry - POLYTECH Clermont-Ferrand - POLYTECH Grenoble - POLYTECH Lille - POLYTECH Lyon - POLYTECH Marseille (+ ESIL) - POLYTECH Montpellier - POLYTECH Nantes - POLYTECH Nice-Sophia - POLYTECH Orléans - POLYTECH Paris-Sud - POLYTECH Paris-UPMC - POLYTECH Tours) ENSC - ENSIBS - ENSIM - ESBS - ESIR Rennes - ESIRReims - ESIREM - ESIROI - ESIX Normandie - ESIAB - ESSTIN - ISAT - ISBS - ISEL - ISIFC - ISIS - ISITV - ISTIA - ISTY - SuP Galilée -

**et des Écoles en Banque de notes** : ECE Paris - EFREI - EIDD Paris - EIGSI La Rochelle / EIGSI Casablanca - EIL Côte d'Opale - EME - ENI Val de Loire - ENSAIT - ENSIL - EPF - ESB - ESIEA Paris/Laval - ESIEE Amiens - ESIEE Paris - ESIGELEC - ESIGETEL - ESILV Paris - ESITC Caen - ESME Sudria Paris - ESTACA Paris Saclay/Laval, ESTIA - IFMA - INP- ENI- , ISMANS -ISPA - ITECH LYON - 3IL - Concours FESIC Prépa (ECAM Lyon - ECAM Rennes - Louis de Broglie - ECAM Strasbourg-Europe - EPMI Cergy-Pontoise - ESAIP Angers-Grasse - ESCOM Compiègne - ESEO Angers - HEI Lille - ISEN Brest - ISEN Lille - ISEN Toulon - ISEP Paris - LaSalle Beauvais)

Le concours e3a est mis en œuvre par les 3 collèges partenaires pour les épreuves écrites.

Les épreuves orales sont organisées directement par les écoles.

### ***Convocation***

Télécharger et imprimer la convocation à partir du 30 mars 2015 sur le site internet <http://www.e3a.fr>.

Aucune convocation ne sera envoyée.

### ***Dates des écrits***

MP, PC : les 11, 12, et 13 mai 2015

PSI : es 11, 12, 13 et 15 mai 2015

### ***Date de l'admissibilité***

Samedi 20 juin 2015. Les résultats seront envoyés par mail au candidat et publiés sur le site à partir de 18h00.

### ***Date des oraux***

Variable en fonction des écoles.

### ***Publication des résultats***

Le 25 juillet 2015 à partir de 18h00 sur le site <http://www.e3a.fr>

### ***Nombre de places offertes***

Variable en fonction des écoles. Pour l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers : MP : 40, PC : 20, PSI : 257

## VI. EPREUVES DES TIPE ET ADS

---

### 1 - L'épreuve d'évaluation des TIPE (Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés)

Adresse IUT - 143 avenue de Versailles 75016 PARIS

Ne jamais téléphoner à l'IUT. En cas de besoin : 05 62 47 33 43

L'épreuve d'évaluation des TIPE est organisée en commun par le concours Centrale-Supélec, les Concours Communs Polytechniques, le Concours Commun Mines-Ponts et la Banque filière PT (Physique Technologie).

Pour la session 2014-2015, le thème TIPE commun aux filières BCPST, MP, PC, PSI, PT, TB, TPC et TSI est intitulé : **Ressources : partage, répartition, distribution.**

L'épreuve de TIPE se déroulera à Paris entre le **22 juin et le 18 juillet 2015.**

**Aucune convocation n'est envoyée au candidat qui devra impérativement, l'avant-veille du jour de passage de l'épreuve, se connecter par Internet ou appeler le 0 892 692 692 pour obtenir un créneau horaire et l'heure de convocation.**

**Une fiche synoptique destinée à informer le jury devra être:**

- **saisie**, par le candidat, **avant le 31 mai 2015 20h** sur le site Internet: <http://www.scei-concours.org/> rubrique « Fiche synoptique » (rubrique disponible à partir du 20 janvier 2015).
- **validée** sur internet entre le **1<sup>er</sup> et le 7 juin 2015 20h** par l'un des professeurs ayant encadré le travail

La présentation orale comporte deux parties d'égale importance dans l'attribution de la note :

- partie (partie D) : analyse, la synthèse et la critique du dossier scientifique.
- partie (partie C) : présentation du TIPE réalisé pendant l'année scolaire.

L'ordre de succession des deux parties est au choix du candidat.

Durée de l'épreuve de TIPE : **3h45** (2h15 de préparation suivi de 40minutes de présentation orale)

**Le candidat dispose d'un tableau et d'un rétro-projecteur., il devra se munir de crayons, stylos, transparents A4 pour rétro-projecteur, feutres pour transparents, etc.**

Le candidat **peut apporter les documents éventuellement préparés durant l'année** (textes, photos, transparents...) pour servir, s'il le désire, de support à son exposé sur le travail effectué dans l'année.

**Résultats du TIPE** : le 23 juillet 2015 à 14h sur Internet

### 2 - ENS : l'épreuve de TIPE – Groupes MP, MPI et PC

Les candidats admissibles doivent transmettre **un rapport écrit (taille et nombre de caractères limités) par internet.**

Ce rapport permet de présenter le travail et les méthodes utilisées.

Le rapport n'est pas évalué en tant que tel mais utilisé pour permettre aux examinateurs de prendre connaissance du travail.

**La page de garde du TIPE et les instructions pour la rédaction et le dépôt du document se téléchargent sur l'un des sites des ENS.**

**Le secrétariat du Lycée Louis Le Grand appose les cachets sur la page de garde après signature du professeur.**

**Evaluation** : à partir d'une discussion entre le jury et le candidat, sur la base de ce rapport et sans exposé préalable du candidat.  
Au cours de l'épreuve, le candidat est autorisé à utiliser des transparents préparés à l'avance pour présenter des figures sur lesquelles il s'appuie pour répondre aux questions du jury.

### 3 - Ecole Polytechnique : l'épreuve d'ADS - Groupes MP et PC

L'épreuve d'analyse de documents scientifiques (ADS) a pour but d'évaluer dans quelle mesure les candidats ont acquis les qualités susceptibles d'être développées par l'activité « Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés» (TIPE) prévue dans le cadre des programmes des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles.

Les candidats indiqueront sur la fiche de renseignements Internet la discipline dominante de leur activité TIPE pendant l'année du concours : Mathématiques ou Physique dans la filière MP, Physique ou Chimie dans la filière PC.

Un dossier comprenant plusieurs textes ou documents relevant de la discipline indiquée par le candidat est fourni à ce dernier par l'examineur. Le candidat dispose de deux heures pour préparer un exposé de synthèse de 15 minutes environ, illustré par la projection d'un petit nombre de transparents, et suivi d'un entretien de 25 minutes environ avec l'examineur, portant sur le contenu scientifique du dossier et sur la culture générale du candidat.

Les sujets des dossiers soumis aux candidats sont choisis sans référence aux thèmes inscrits au programme des activités TIPE des classes préparatoires.

Les qualités d'expression orale sont largement prises en compte dans la notation de l'épreuve.

Dans chaque commission d'examen, deux examinateurs se partagent les interrogations des candidats :

- un examinateur de mathématiques et un examinateur de physique dans la filière MP
- un examinateur de physique et un examinateur de chimie dans la filière PC.

Chaque candidat est interrogé dans la discipline qu'il a indiquée sur sa fiche d'inscription.

**À la fin de l'épreuve, le candidat remet à l'examineur l'ensemble des documents en sa possession : dossier, transparents, feuilles de brouillon, etc. L'examineur ne consulte en aucun cas le contenu de ce dossier pour fixer la note du candidat.**

## VII. PROCEDURE COMMUNE D'INTEGRATION

Pour tout accès à son dossier, il est indispensable de saisir son n° d'inscription et son code-signature confidentiel.

Seuls les candidats « classés » sont susceptibles d'être admis dans une école

### 1 – Saisie de la liste de vœux

Du 1<sup>er</sup> au 22 juillet 2015 minuit sur internet: <http://www.scei-concours.org>

Il est recommandé aux candidats de s'informer sur l'ensemble des écoles avant d'effectuer leur classement préférentiel sur le site Internet.

Les candidats admissibles devront établir une liste de vœux sur internet : ils devront classer par ordre de préférence, toutes les écoles qu'ils souhaiteraient intégrer.

(Important: même pour l'admission à une seule école, il est obligatoire d'établir sa liste de vœux).

Les candidats éditeront eux-mêmes leur liste de vœux ; aucun document ne leur sera adressé par le service des concours.

#### ATTENTION

Après le 22 juillet 2015 minuit, les candidats ne pourront plus modifier le classement de leur liste de vœux ni ajouter une nouvelle école. Les candidats renoncent à l'admission dans toute école non classée dans leur liste de vœux du mercredi 10 décembre 2014 au samedi 10 janvier 2015

### 2 - Proposition d'admission

Elle est consultable sur Internet ou par téléphone (serveur vocal) : 0 892 692 692 (0,337 € la min)

1<sup>re</sup> proposition d'admission dans une école : **jeudi 30 juillet 2015 à 14h00.**

Les candidats devront **répondre** à cette 1<sup>re</sup> proposition: entre le jeudi 30 juillet 14h et le samedi 1er août minuit. 3 réponses possibles : « **OUI DÉFINITIF** », « **OUI MAIS** », « **NON MAIS** »

Les propositions suivantes (les mercredis à 14h00) : le 26 août, le 2 septembre et le 9 septembre 2015.

Les candidats devront consulter et répondre à chaque proposition (nouvelle ou identique) entre le mercredi 14h et le vendredi à 14h00.

Dès lors qu'une proposition d'admission dans une école aura été faite à un candidat, celui-ci ne pourra plus prétendre à l'admission dans l'une des écoles situées moins favorablement dans sa liste de vœux.

Les candidats pourront, du **30 juillet au 9 septembre renoncer par internet à une ou plusieurs écoles** placées dans leur liste de vœux, du mercredi 14h au mardi suivant 12h uniquement. **Ce choix sera alors irréversible.**

**Toute absence de réponse dans les délais, à chaque proposition faite par le service des concours, entraînera la démission automatique du candidat.**

**Les candidats en «OUI MAIS» ou en «OUI DEFINITIF» absents le jour de la rentrée à l'école seront démissionnés de l'ensemble des écoles.**

Le non-respect de l'ensemble des règles énoncées ci-dessus entraînera l'exclusion pure et simple de la procédure commune d'admission dans les écoles.

## VII. LIEUX DE PASSAGE DES CONCOURS ET HEBERGEMENT

### A NOTER

**Les sites internet des Ecoles sont la meilleure source d'information !**

#### **Trajets**

- Repérer les lieux de déroulement des épreuves écrites ou orales à l'avance
- Choisir le mode de transport (voiture ou transport en commun)
- Estimer le temps nécessaire au trajet. Si possible, faire un essai avant le jour J et prévoir un « Plan B ».

#### **Hébergement**

- Pour les épreuves écrites, anticiper et **réserver au plus tôt si vous avez besoin d'un hébergement à proximité des centres : les candidats sont très nombreux et les hôtels rares !**
- Pour les oraux, les candidats admissibles doivent solliciter dès les résultats d'admissibilité **les écoles qui, pour certaines, proposent un hébergement sur place.**

Voici quelques indications sur les lieux de passage des concours, sous réserve des modifications qui pourraient intervenir :

#### **Lieux de passage des écrits**

Pour chaque concours, le lieu de passage des écrits sera indiqué sur la convocation du candidat.

**Nota bene :** Les élèves provinciaux peuvent choisir de passer les écrits dans le centre d'examens dont dépend la résidence de leurs parents. Cela permet parfois de limiter les trajets et de diminuer le stress.

**Concours Mines Ponts :** Parc Floral de Paris, Hall de la Pinède – Route de la Pyramide 75012 Paris.

**Concours Centrale Supélec :** Parc Floral de Paris, Hall de la Pinède.- Route de la Pyramide 75012 Paris et l'École Centrale Paris pour les candidats nécessitant des aménagements particuliers.

**Concours Communs Polytechniques (CCP):** Parc Floral de Paris, Hall de la Pinède – Route de la Pyramide 75012 Paris

**Concours e3a :** Parc Floral de Paris, Hall de la Pinède – Route de la Pyramide 75012 Paris

**Concours X-ENS (filière MP) et X-ENS-ESPCI (filière PC) :** Les concours d'admission à l'École Polytechnique, aux ENS et à L'ESPCI (pour la filière PC) s'appuient sur une banque d'épreuves écrites communes depuis la session 2011.

2 centres d'écrits pour la région parisienne:

- L'École Polytechnique, route de Saclay 91128 Palaiseau ou
- Un second site qui ne sera connu qu'à partir du mois de janvier 2015

#### **Restauration :**

Pour le Parc Floral, nous vous conseillons de prévoir un pique-nique car les quelques points de vente du parc peuvent être saturés en raison du grand nombre de candidats.

A l'Ecole Polytechnique et dans les écoles d'une manière générale la restauration est possible sur place.

### ***Hébergement***

A titre indicatif, voici quelques hôtels et un ordre de grandeur pour leurs tarifs pour les chambres doubles .

**Près du Parc Floral (route de la Pyramide 75012 Paris) :**

- Hôtel Best Western\*\*\*\* Saint Louis 2bis, rue Robert Giraudeau 94300 Vincennes. 01 43 74 16 78 : 130 €
- Hôtel du château\*\* 1, rue Robert Giraudineau 94300 Vincennes. 01 48 08 67 40 : 90 € + petit déjeuner
- Hôtel Daumesnil\*\*\* 50, avenue de Paris 94300 Vincennes. 01 48 08 44 10 : 135 € + petit déjeuner
- Hôtel des jardins\*\* 39, rue Fontenay 94300 Vincennes. 01 43 28 25 64 : 85 € + petit déjeuner
- Apparthôtel Adagio, 42 avenue de Paris, 94 300 Vincennes. 01 58 73 52 00 : à partir de 60 € la nuit

**Près de l'école Polytechnique : attention, les hôtels sont entre 1 à 3 km de l'Ecole !**

Vous trouverez sur le site internet de l'Ecole Polytechnique des renseignements très complets sur les moyens d'accès et les possibilités de logement à proximité.

- Apparthôtel StudiHotel Massy Palaiseau 19, rue Royon 91120 Palaiseau (1,3 km de l'X). 01 60 10 23 97 : 130 € studio 2-4Pers
- B et B Saclay Plateau du Moulon RN 118 91190 Gif sur Yvette (3 km de l'X). 08 92 78 29 29 : 60 € + petit déjeuner
- Comfort Hotel Massy 82, place de France 91300 Massy. 01 60 11 55 54 : 95 + 9 petit déjeuner
- Hôtel Mercure Massy Gare TGV 21, av Carnot 91300 Massy. 01 60 11 20 30 : 150 €+ 16 € petit déjeuner

**Une alternative à l'hôtel, la location d'une chambre ou d'un appartement à plusieurs par l'intermédiaire de sites spécialisés.**

### ***Lieux de passage des oraux***

Les candidats admissibles reçoivent le lieu de passage de chaque épreuve avec leur convocation aux épreuves orales

Les épreuves orales se déroulent le plus souvent en région parisienne. Elles ont généralement lieu sur le site des écoles et les temps de trajet peuvent être conséquents. Il peut être judicieux de loger sur place pour éviter un stress de dernière minute notamment pour Centrale Paris qui demeure difficile d'accès par les transports en commun.

Un service performant d'accueil et d'hébergement des candidats est souvent mis en place par les bureaux des élèves de chacune des écoles. Vous trouverez sur les sites internet de chaque école, à la publication des résultats d'admissibilité, tous les renseignements utiles concernant les différentes possibilités d'hébergement ainsi que les différents moyens d'accès aux centres d'oraux.

Les candidats pourront également choisir de loger en hôtel (être vigilant dans ce cas pour organiser les transports jusqu'à l'école).

**Dans tous les cas, il faut veiller à organiser transport et hébergement dès réception des résultats d'admissibilité.**

Exemples d'informations sur le logement que l'on trouve sur les sites des écoles après les résultats d'admissibilité :

### Concours Mines-Ponts

Le Secrétariat Général du Concours n'a pas les moyens d'organiser l'hébergement des candidats admissibles. Chaque candidat devra faire son affaire de son hébergement et de son transport. Néanmoins trois possibilités de logement sont proposées dans la limite des places disponibles.

- **à Paris intra muros** : La Maison des Mines 270 rue Saint Jacques 75005 PARIS Téléphone : 01 43 54 77 25
- **à Marne la Vallée** : Résidence des élèves de l'ENPC (en priorité pour les candidats de la filière MP).
- **à l'ENSTA à Palaiseau** (en priorité pour les candidats de la filière PC) : pour plus d'informations, contacter : <https://admissibles.ensta.paristech.fr>

### Concours Centrale-Supélec

Un hébergement en chambre individuelle est possible, dans la mesure des places disponibles,

- **à la résidence des élèves de l'École Centrale Paris**, située sur le campus de Châtenay-Malabry, 5 avenue Sully Prudhomme pour les candidats des filières MP et PSI.
- **à la résidence située sur le campus de Gif-sur-Yvette** pour les candidats de la filière PC.

**Les réservations se feront exclusivement en ligne à partir de la date de publication des résultats (13 juin à 17h00).**

Sur la page des résultats d'écrit, les candidats admissibles disposeront d'un lien pour accéder à la réservation en ligne.

Le prix était, à titre indicatif, de 20 € par nuit. Un dépôt de garantie de 50 €, restituable, sert à couvrir d'éventuelles dégradations.

### ***Internes à Louis le Grand***

Au dernier CA, où la PEEP a plaidé votre cause, l'administration a **confirmé l'ouverture de l'internat pendant les vacances de printemps pour les candidats au concours**. Par contre la cantine fermera et le prix de l'hébergement sera de 46,35 € par semaine.

Ce qui n'est pas encore obtenu est l'ouverture de l'internat après le 4 juillet, le temps des oraux, nous y travaillons !

Nous invitons les internes passant les oraux à s'informer auprès de l'administration du lycée. En cas de fermeture les internes devront donc s'organiser autrement pour cette période et envisager un hébergement sur Paris.

En mai, n'hésitez pas à contacter le service logement de la PEEP LLG.

**BONNE CHANCE A TOUS, ON CROISE LES DOIGTS POUR VOUS !!!!**